



N° 22 - août 2020

L'info du mois

## Vague de chaleur dans les élevages

Météo France a placé le département de la Vienne en vigilance "orange" à la canicule dès le 7 août 2020 et pour les jours à venir.

Les fortes températures de l'été 2019 ont entraîné de fortes mortalités dans certains élevages, notamment en filières volailles. Aussi, nous vous informons que le Ministère en charge de l'Agriculture a rédigé plusieurs fiches thématiques sur les bons réflexes à adopter en cas de fortes chaleurs pour soulager vos animaux et prévenir la mortalité, en élevage mais aussi pendant le transport.

Si malgré vos efforts, vous vous retrouviez victime d'une mortalité massive de vos animaux, votre interlocuteur est la DDPP.



- la fiche de recommandations du ministère pour les détenteurs d'animaux



- la fiche de recommandations de l'Itavi pour les poules pondeuses



- la fiche de recommandations de l'Interbev pour le transport d'animaux



- la fiche de recommandations de l'Itavi pour les volailles de chair



- les fiches de recommandations de l'IFIP

Toutes ces fiches sont disponibles à l'adresse suivante :  
<https://agriculture.gouv.fr/plan-vague-de-chaleur-recommandations-pour-les-eleveurs>

Pour tout complément d'information sur la lettre  
[www.vienne.gouv.fr](http://www.vienne.gouv.fr) [ddt@vienne.gouv.fr](mailto:ddt@vienne.gouv.fr)

et sur les réseaux sociaux



[facebook.com/Prefet86/](https://facebook.com/Prefet86/)



[twitter.com/Prefet86](https://twitter.com/Prefet86)



[instagram.com/prefet86/](https://instagram.com/prefet86/)

La lettre de la DDT 86 - Lettre n°22 - Août 2020

Éditeur : Préfecture de la Vienne - Direction départementale des territoires de la Vienne